

Technicien de Direction Comptable et Financière TDCF - Tronc Commun Interbranches

Objectifs

- Identifier les mécanismes fondamentaux de la comptabilité générale et institutionnelle
- Expliquer les changements du cadre d'action des Directions Comptables et Financières
- Détailler les écritures comptables spécifiques à l'institution

Prérequis

Une dispense est possible pour le module 1 lié à la comptabilité générale, sous réserve de la réussite à un QCM

Validation

- Diplôme institutionnel
- Examen national organisé une fois par an en une épreuve unique (juin)

Organisation du dispositif

Voir modules

- TDCF Tronc Commun - Module 1 : La comptabilité générale
- TDCF Tronc Commun - Module 2 : Rôle et missions des Directions Comptables et Financières
- TDCF Tronc Commun - Module 3 : Les opérations comptables de gestion budgétaire
- TDCF Tronc Commun - Module 4 : Journée de préparation et de révision à l'examen

Informations pédagogiques

PUBLIC

- Agent ayant en charge, au sein de la Direction Comptable et Financière l'écriture des opérations comptables.

MODALITÉ

- Présentiel

Modalités pratiques

Ref. CN51D01